

RAPPORT N° 525 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 4 JANVIER 2026

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 27 décembre 2025 au 3 janvier 2026. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, une (1) personne a été enlevée par des agents du Service National de Renseignement (SNR) et des Imbonerakure¹ dans la province de Bujumbura.

1. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Le mardi 30 décembre 2025, aux alentours de 7 h 45 du matin, des agents du Service National de Renseignement (SNR) en uniformes de la Police Nationale du Burundi (PNB) et des Imbonerakure en tenue civile ont enlevé Bosco Nyandwi alias Ntaco (45 ans), marié et père de 12 enfants, alors qu'il attendait un moyen de transport sur la route Bujumbura-Bubanza à Muzinda pour se rendre à Bubanza pour un procès foncier au tribunal.

Selon des témoins oculaires, Bosco Nyandwi, résidant à 12^{ème} avenue sur la colline de Kirekura de la commune de Ntahangwa, dans la province de Bujumbura, a quitté son domicile pour se rendre au tribunal de Bubanza pour un procès foncier. Arrivé sur la route menant à Bubanza, un véhicule du SNR double cabine de couleur blanche avec des plaques d'immatriculation voilées, d'apparence neuve, s'est arrêté devant lui et six agents ont brusquement débarqué et jeté Bosco Nyandwi dans ce véhicule avant de repartir en trombe vers une destination inconnue en direction de la ville de Bujumbura.

Les mêmes sources ont précisé qu'avant son arrestation, un Imbonerakure connu sous le nom de Jean de Dieu Sibonama avait été aperçu en train de rôder autour

¹ Membres de la ligue des jeunes affiliés au parti au pouvoir, le Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD).

du domicile de Bosco Nyandwi, en communication avec son téléphone. Des habitants de Muzinda l'ont alors appréhendé après l'enlèvement de Bosco Nyandwi et l'ont conduit au commissariat de police pour un interrogatoire qui a permis d'identifier deux parmi les ravisseurs, un militaire appelé Pacifique Bigirimana et un Imbonerakure bien connu dans la localité dénommé Amos Niyokwizera.

SOS-Torture Burundi appelle à l'Administration générale du SNR de révéler le sort et le lieu de détention de Bosco Nyandwi ainsi que le motif de son enlèvement.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.